



COMMUNE D'ES

Département

Arrondissement de Valenciennes

Canton d'Anzin

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le

ID : 059-215902073-20250314-D_2025_14-AU



DECISION N° 2025-14
prise en application de l'article L 2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX « CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE (MSP) » - ALLOTI EN 13 LOTS.

Le Maire d'ESCAUTPONT ;

VU l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le 4^{ème} alinéa ;

VU la délibération N° 17-2024-DF-RK du Conseil Municipal en date du 22 Mars 2024 donnant délégation à Monsieur le Maire, et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération N° 18-2024-DF-RK du Conseil Municipal en date du 22 Mars 2024 donnant délégation à un Adjoint au Maire de certaines attributions du Conseil Municipal en cas d'empêchement du Maire ;

VU la délibération N°93-2024-DF-RK du Conseil Municipal en date du 22 Novembre 2024 modifiant la délibération N° 17-2024-DF-RK – délégation consenties au Maire par le Conseil Municipal – Article LM. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la nécessité de conclure un marché pour l'exécution des travaux de construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) ;

VU l'Avis d'Appel Public à la Concurrence n° 24-136718, paru dans le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP), le 05 décembre 2024, concernant le marché suivant :

« CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE (MSP) »

VU le Rapport d'Analyse des Offres établi par l'Agence Sites et Architectures – Maître d'œuvre – en charge de l'analyse des offres ;

CONSIDERANT que CENT QUINZE (115) entreprises ont retiré le Dossier de Consultation des Entreprises ;

CONSIDERANT que QUARANTE NEUF (49) entreprises ont déposé une offre, à savoir :

	DESIGNATION DES LOTS	NOM DES SOCIETES
LOT N° 1	GROS ŒUVRE	BAUDIN CHATEAUNEUF ARTOIS
		MAZZOLINI

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 059-215902073-20250314-D_2025_14-AU

LOT N° 2	STRUCTURE ET OSSATURE BOIS	FCB CHA LAURENCE OSSATURE BOIS BOIS SCIES MANUFACTURES AMBOIS
LOT N° 3	COUVERTURE - ETANCHEITE	SOPREMA FARASSE TOITURE RAMERY ENVELOPPE
LOT N° 4	VETURE FACADE	SOPREMA RAMERY ENVELOPPE
LOT N° 5	MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM	OLIVIER IZEL ALU ALNOR PRO CONCEPT RENOVATION DELEPIERRE MS BAT
LOT N° 6	MENUISERIE INTERIEURE	SOCIETE GENERALE DE MENUISERIE ARRAS AGENCEMENTS DELEPIERRE MGCP VICTOIRE
LOT N° 7	PLATRERIE – ISOLATION – FAUX PLAFOND	AA AMENAGEMENT ETABLISSEMENT DEVREESE ETABLISSEMENT MARCEL DUBOIS MGCP VICTOIRE SGT CONSTRUCTION
LOT N° 8	CARRELAGE - FAÏENCE	CARROBAT C LAINE ET ROGER
LOT N° 9	PEINTURE	AC BAT
LOT N° 10	REKETEMENT SOL SOUPLE	ETABLISSEMENT PIQUE ET FILS AC BAT
LOT N° 11	ELECTRICITE – PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES	JULIEN BELLEMBOIS SHEGI EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES GREENING DANIEL DEVRED SPIE BUILDING SOLUTIONS HERVE THERMIQUE B2V - ELECTRICITE ELECTRICITE INDUSTRIELLE DU NORD
LOT N° 12	PLOMBERIE – CHAUFFAGE - VENTILATION	HERVE THERMIQUE SANTERNE NORD TERTIAIRE SAMIT MAINTENANCE GENIE CLIMATIQUE ETABLISSEMENT SERVAIS

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le

ID : 059-215902073-20250314-D_2025_14-AU

S'LO

LOT N° 13	VRD	LORBAN ET COMPAGNIE
		FRERES MONTIER

CONSIDERANT que les offres des lots 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 - 10 – 11 et 12 sont conformes aux exigences du cahier des charges de ce marché et que leurs prix apparaissent conformes à ces types de prestations.

CONSIDERANT que les offres des lots 9 et 13 sont supérieures à l'estimation du Maître d'œuvre et que les prix excèdent les crédits budgétaires alloués auxdits lots. Ces derniers ont été déclarés infructueux.

DECIDE

Article 1^{er} : De retenir les sociétés suivantes pour effectuer les travaux de construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP), aux conditions financières définies ci-dessous :

	DESIGNATION DES LOTS	NOM DES SOCIETES RETENUES	MONTANT HT	MONTANT TTC
LOT N° 1	GROS ŒUVRE	BAUDIN CHATEAU-NEUF ARTOIS	269 900,00 €	323 880,00 €
LOT N° 2	STRUCTURE ET OSSATURE BOIS	AMBOIS	305 000,00 €	366 000,00 €
LOT N° 3	COUVERTURE - ETANCHEITE	RAMERY ENVELOPPE	140 274,40 €	168 329,28 €
LOT N° 4	VETURE FACADE	RAMERY ENVELOPPE	257 328,19 €	308 793,82 €
LOT N° 5	MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM	PRO CONCEPT RENOVATION	162 996,61 €	195 595,93 €
LOT N° 6	MENUISERIE INTERIEURE	VICTOIRE	131 500,00 €	157 800,00 €
LOT N° 7	PLATRIERIE – ISOLATION – FAUX PLAFOND	ETABLISSEMENT DEVREESE	202 435,70 €	242 922,84 €
LOT N° 8	CARRELAGE - FAÏENCE	CARROBAT C	82 450,00 €	98 940,00 €
LOT N° 10	REKETEMENT SOL SOUPLE	AC BAT	19 535,11 €	23 442,13 €
LOT N° 11	ELECTRICITE – PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES	HERVE THERMIQUE	169 924,97 €	203 909,96 €
LOT N° 12	PLOMBERIE – CHAUFFAGE - VENTILATION	SAMIT	237 788,16 €	285 345,79 €
MONTANT GLOBAL DU MARCHE			1 979 133,14 €	2 374 959,75 €

De relancer une consultation pour les lots suivants :

	DESIGNATION DES LOTS
LOT N° 9	PEINTURE
LOT N° 13	VRD

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire, à défaut son 1^{er} Adjoint à signer les marchés publics correspondants aux lots attribués ainsi que tous les documents juridico-administratifs et financiers concernant cette affaire.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le

ID : 059-215902073-20250314-D_2025_14-AU

S'LO

Article 3 : Il sera rendu compte de la présente décision, à l'Assemblée délibérante, lors de sa prochaine réunion, au titre de la passation de ce marché, dont les crédits suffisants sont inscrits au budget communal.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera remise au comptable du trésor public

Publié le

Fait à ESCAUTPONT, le 14 mars 2025

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint au Maire,



[Handwritten signature in blue ink]